

TIME SHARING : ADHÉREZ AU REPOS, PAS AUX ESCROCS !

SITUATION



A peine arrivé à la Costa del Sol, vous sympathisez avec d'autres Belges qui vous invitent à une brève séance d'information sur un nouveau concept de vacances. C'est sans engagement et vous y recevrez un cadeau...



RISQUE

C'est probablement une session de vente qui a pour but de vous vendre des vacances dans un immeuble à temps partagé (time sharing) ou d'adhérer à un club de vacances.

Ces vendeurs sont très doués : autour d'un verre et sans réel délai de réflexion, vous risquez de signer et de prendre des engagements que vous pourriez regretter quelques heures après.

Si vous versez un acompte, il risque d'être définitivement perdu.



CONSEIL

Ne vous laissez pas embarquer dans ce genre de réunion.

Quoi qu'il en soit, ne signez rien et ne payez rien.

Quoi qu'on vous dise, sachez que la revente et l'échange de time sharing sont souvent très compliqués.



TOMBÉ DANS LE PIÈGE ?

Déposez plainte auprès de la police (sur place et/ou en Belgique) et informez l'Inspection économique : pointdecontact.belgique.be

